



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## programmes

Question écrite n° 33101

### Texte de la question

M. Christian Bataille attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les inquiétudes qui demeurent vives au regard des risques que, dans le cadre de la réforme des lycées, les sciences de la vie et de la terre soient supprimées des enseignements fondamentaux des classes de seconde. Notre pays, au sein de l'Europe, a besoin de progresser pour être à la pointe de la recherche fondamentale et appliquée. Par ailleurs, les enseignants en sciences de la vie et de la terre, convaincus qu'une grande partie des innovations scientifiques et technologiques s'appuient sur les domaines de la biologie et de la géologie, témoignent que cet enseignement participe à une orientation large vers pratiquement tous les domaines d'emploi. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il compte revenir sur cette mesure et confirmer l'enseignement des sciences de la vie comme discipline obligatoire dans les enseignements fondamentaux.

### Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Bataille](#)

**Circonscription :** Nord (22<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33101

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 octobre 2008, page 8943

**Réponse publiée le :** 2 décembre 2008, page 10475